



Conseil de sécurité

CS/8697

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

5419^e séance – matin

LE CONSEIL ENTEND UNE PRÉSENTATION DE ALVARO DE SOTO SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT MARQUÉE PAR UNE ANARCHIE ENDÉMIQUE DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN

Présentant ce matin devant le Conseil de sécurité la situation au Moyen-Orient, M. Alvaro de Soto, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, a souligné trois défis auxquels il faudrait faire face de manière urgente. Tout d'abord, il a cité la stabilisation de l'environnement sécuritaire en appelant d'une part, les autorités palestiniennes à tout mettre en œuvre pour lutter contre le terrorisme et empêcher les tirs de roquettes et d'autre part, Israël à s'abstenir de lancer des opérations qui mettent en danger les civils palestiniens. Il a précisé que le second défi consistait à répondre aux besoins essentiels de la population civile palestinienne et enfin, le troisième consistait à prendre en compte une réalité qui tient compte des deux parties de la trajectoire tracée par la Feuille de route du Quatuor.

M. de Soto a mentionné les graves difficultés liées à la rémunération des fonctionnaires. À cet égard, il a indiqué que l'Autorité n'avait pas été en mesure actuellement de régler les salaires du mois de mars de plus de 150 000 fonctionnaires, précisant que 70 000 d'entre eux relevaient des forces de sécurité. Ces salaires, dont dépendent un million de Palestiniens, représentent 25% du PIB. Il a également indiqué que les soins de santé, l'assainissement, l'électricité, et l'éducation des jeunes palestiniens risquaient de pâtir de cette situation. Il a également précisé que, même si les principaux bailleurs de fonds avaient suspendu toute aide en raison des orientations politiques du Gouvernement palestinien dirigé par le Hamas, un grand nombre de donateurs avaient exprimé le souhait de veiller à ce que les besoins fondamentaux du peuple palestinien soient satisfaits.

En ce qui concerne les accrochages, M. de Soto a indiqué que depuis début mars, 29 Palestiniens dont six enfants avaient été tués et 180 blessés alors que 10 Israéliens ont été tués dans la même période.

Par ailleurs, trois étrangers ont été tués lors du récent attentat à la bombe. Il a exhorté le Quatuor à intervenir afin d'éviter une grave détérioration de la situation.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. ALVARO DE SOTO, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant spécial du Secrétaire général pour le Moyen-Orient, s'est inquiété de l'anarchie endémique qui ne cesse de s'aggraver dans le territoire palestinien, alors qu'il subsiste des incertitudes en ce qui concerne le commandement des forces de sécurité.

Il a mentionné les graves difficultés pour rémunérer les fonctionnaires. À cet égard, il a indiqué que l'Autorité n'avait pas été en mesure actuellement de régler les salaires du mois de mars de plus de 150 000 fonctionnaires, 70 000 faisant parti des forces de sécurité, des salaires qui représentent 25% du PIB et dont dépendent un million de Palestiniens. Il a également indiqué que les soins de santé, l'assainissement, l'électricité, et l'éducation des jeunes palestiniens risquaient de pâtir de cette situation.

Il s'est inquiété de la décision de l'Autorité palestinienne de créer un poste de rang élevé pour un dirigeant du Comité populaire qui est une personne recherchée par Israël. Il a indiqué que des efforts étaient en cours afin d'atténuer les tensions entre les forces dirigées par le Hamas et le Fatah. Il s'est dit particulièrement inquiet par l'impossibilité de rémunérer actuellement les fonctionnaires de l'Autorité palestinienne. Les pressions militaires et le bouclage rendent la situation volatile et précaire.

Il a également précisé qu'Israël avait indiqué qu'il ne recevrait pas de visiteurs étrangers qui ont des liens avec le gouvernement dirigé par le Hamas. En ce qui concerne les accrochages, il a indiqué que depuis le début de mars, 29 Palestiniens dont six enfants avaient été tués et 180 blessés alors que 10 Israéliens ont été tués dans la même période. Par ailleurs, trois étrangers ont été tués lors du récent attentat à la bombe. Il a exhorté le Quatuor à intervenir afin d'éviter une grave détérioration de la situation.

Selon le Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'armée israélienne a tiré un très grand nombre d'obus d'artillerie et 52 missiles sur la bande de Gaza au cours des deux premières semaines d'avril. Même si le Gouvernement israélien a regretté les pertes en vies humaines du côté des civils palestiniens, il a indiqué que ses opérations militaires allaient s'intensifier alors que 113 roquettes ont été tirées vers Israël depuis la bande de Gaza durant la période examinée.

Il a cité la crise fiscale et budgétaire que vit l'Autorité dont les revenus s'écroulent parce que les bailleurs de fonds essentiels ont cessé leur soutien car le nouveau Gouvernement ne respectait pas les normes fixées par le Quatuor. D'un autre côté, Israël continu à retenir des revenus fiscaux qu'il perçoit au nom de l'Autorité en raison de la position du Gouvernement palestinien.

S'agissant du bouclage, il a déclaré que parmi les six points d'un accord, seul le point de franchissement de Rafah est en train de fonctionner de manière satisfaisante. Il s'est inquiété que les stocks alimentaires essentiels pourraient diminuer si le point de franchissement était fermé.

Il a déclaré que 476 points de contrôle avaient été recensés en Cisjordanie. Il a précisé que la Cour suprême d'Israël avait récemment rejeté une pétition s'opposant à la construction du mur sur la frontière avec le Liban.

S'agissant tout particulièrement de la situation au Liban, il s'est félicité des travaux du dialogue national qui a abordé la question de la présidence le 3 avril dernier alors qu'un accord pourrait être obtenu lors de la prochaine réunion fixée au 28 avril.

Par ailleurs, il a salué les efforts de réformes socioéconomiques entreprises par le Liban pour essayer de réduire son fardeau de la dette. Il a mentionné une situation calme dans le Sud-Liban alors qu'Israël avait diminué le nombre de ses vols au-dessus du territoire libanais. Il a rappelé que le 13 avril, le Liban avait marqué le 31^e anniversaire de sa longue guerre civile destructrice.

Il a estimé que le premier défi était de stabiliser l'environnement sécuritaire, une responsabilité qui revient aux deux parties. Il a rappelé qu'aucun acte de terrorisme ne pouvait être justifié en exhortant les parties à respecter leurs responsabilités au titre du droit international. Le second défi, a-t-il précisé, consiste à faire face aux besoins de la population palestinienne. À cet égard, il a précisé que les Nations Unies déploient toute une gamme d'activités au travers de tout l'ensemble du territoire. Il s'est félicité de l'action des programmes et organismes de l'ONU pour subvenir aux besoins du peuple palestinien. Il a précisé que des contacts diplomatiques croissants pourraient se produire à la discrétion du Secrétaire général. Il a également précisé qu'un grand nombre de bailleurs de fonds avaient exprimé le souhait de veiller à ce que les besoins fondamentaux du peuple palestinien soient satisfaits. Du côté israélien, a-t-il indiqué, il faut regretter l'extension des colonies de peuplement et la construction du mur de séparation qui empêche sur la frontière de 1967.

* * * * *